

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée du 1er Juin 2019, l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) vous informe de la mise en œuvre d'un traitement de données à caractère personnel vous concernant.

Afin d'organiser un électorat selon les conditions édictées par avec le Ministère (décision du 13 juillet 2026 fixant les conditions et modalités d'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les organisations syndicales dans le cadre des élections professionnelles de 2026), le pôle Affaires institutionnelles de l'UT2J, réalise un traitement de données.

La finalité de ce traitement permet de constituer les listes de diffusion des organisations syndicales candidates pour les élections professionnelles 2026.

La base juridique de ce traitement se trouve dans le fondement sur article 6 (1) du Règlement Européen 2016/679 (RGPD) et son alinéa f) : « le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers, à moins que ne prévalent les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux de la personne concernée qui exigent une protection des données à caractère personnel ».

Les données utilisées sont celles correspondant à la « Vie professionnelle : Statut, E-mail professionnel », extraites du système d'information des ressources humaines de l'université (SIHAM).

Le fichier généré permet d'identifier l'électorat pour chaque scrutin (CSA, CPE et CCPANT) et d'extraire la donnée E-mail professionnel pour constituer la liste de diffusion correspondant à chaque scrutin pour chacune des organisations syndicales candidates. La liste de diffusion sera utilisée pour chacune des organisations aux dates prévues par la décision de la Présidente de l'université du 18 septembre 2026 annexée à la présente mention.

Les services habilités à mettre en œuvre ces listes de diffusion sont :

- Le pôle Affaires institutionnelles de la DAI ;
- La direction des systèmes d'information.

Ce traitement ne fait pas l'objet, de la part de l'université, d'un transfert de données à caractère personnel en dehors de l'Europe.

Les données à caractère personnel vous concernant, traitées par l'université seront effacées par l'établissement à l'issue des élections, le 4 janvier 2027.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification des données vous concernant ou exercer votre droit à la limitation ou d'opposition du traitement. Pour ce faire, vous devez adresser votre demande :

Courrier postal :

Université Toulouse - Jean Jaurès
Pôle Affaires Institutionnelles
5 Allée Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

Courriel électronique à l'adresse :

elections.ut2@univ-tlse2.fr

Si vous estimez, après contacté le service identifié ci-avant, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>

Conformément à l'article 22 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, l'université vous informe qu'aucun traitement automatisé n'est réalisé avec ce traitement.

L'université n'envisage pas de traitement ultérieur des données à caractère personnel pour une finalité autre que celle pour laquelle les données à caractère personnel ont été collectées pour la mise en œuvre du registre des traitements.

Pour des informations complémentaires sur ce traitement vous pouvez vous rapprocher du délégué à la protection des données : dpo@univ-tlse2.fr